

COMMUNIQUÉ

DES CONSEILS MUNICIPAUX DE

2015



Beaufort et Gée

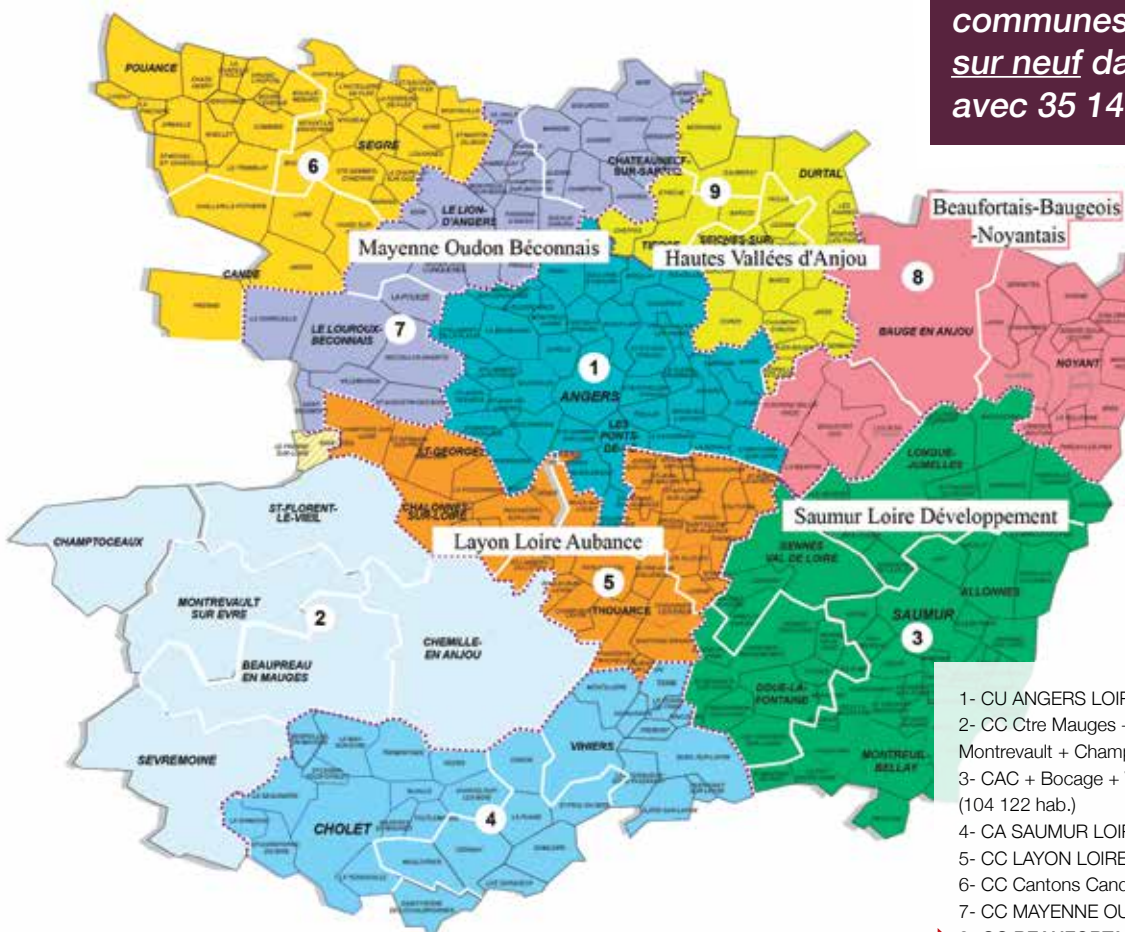


Intercommunalités, proposition du préfet au 1^{er} janvier 2016

C'est cette carte que la préfète va proposer à la commission départementale de coopération intercommunale pour décider des périmètres des futures intercommunalités à partir du 1^{er} janvier 2017.

Notre communauté de communes de Beaufort en Anjou actuelle disparaîtrait donc au 31 décembre 2016.

Une nouvelle communauté de communes classée huitième sur neuf dans le département avec 35 146 habitants ⁽¹⁾.



Beaufortais-Baugeois-Noyantais :

UN BASSIN DE PROJETS ⁽²⁾

Il est composé de trois bassins de vie quotidienne qui mettent en commun leurs moyens sur un territoire qu'ils équiperont ensemble de façon complémentaire (piscine, salles de spectacles et d'expositions, zones d'activités, fibre optique pour le haut débit nécessaire au développement de nos territoires ruraux...).

- 1- CU ANTERS LOIRE METROPOLE (284 701 hab.)
- 2- CC Ctre Mauges + Région Chemillé + Moine et Sèvre + Montrevault + Champtoceaux + St Florent (118 118 hab.)
- 3- CAC + Bocage + Vihierois + St Pierre des Echaubrognes (104 122 hab.)
- 4- CA SAUMUR LOIRE DEVELOPPEMENT (100 361 hab.)
- 5- CC LAYON LOIRE AUBANCE (55 109 hab.)
- 6- CC Cantons Candé + Segré + Région Pouancé (35 563 hab.)
- 7- CC MAYENNE OUDON BECONNAIS (35 466 hab.)
- 8- CC BEAUFORTAIS-BAUGEOIS-NOYANTAIS (35 146 hab.) ⁽¹⁾
- 9- CC HAUTES VALLEES D'ANJOU (26 702 hab.)

Le territoire n°8 est le nôtre. **Il nous est proposé de fusionner Beaufort en Anjou, incluant la Ménitry, avec la commune nouvelle Baugé en Anjou et la communauté de communes du canton de Noyant. Trois bassins de vie quotidienne qui mettront ainsi en commun leurs moyens**, notamment les compétences de nos agents et les recettes provenant de l'économie, en formant ainsi une nouvelle communauté de communes classée huitième sur neuf dans le département. Cette nouvelle communauté de communes ne gèrera pas la vie quotidienne (notamment associative locale) dans chacun des trois bassins de vie. **Elle est ce qu'on appelle un "bassin de projets" ⁽²⁾.**

Au 1^{er} janvier, la Communauté de communes de Beaufort en Anjou c'est : 3 communes nouvelles + 1 commune

Cette carte représente le territoire de Beaufort en Anjou, incluant la Ménitré, au 1^{er} janvier 2016. **Beaufort en Anjou avait normalement toutes les compétences pour devenir une commune nouvelle dès l'année 2015.**

3 Communes nouvelles

Beaufort-en-Vallée + Gée : 6607 (hab.) + 525
= 7 132 habitants

Mazé + Fontaine-Milon : 5048 + 578
= 5 626 habitants

Brion + Fontaine-Guérin : 1201 + 1004
+ St-Georges- du-Bois : 431
= 2 636 habitants

+ 1 commune

La Ménitré : 2 178 habitants

Composées de :

4 maires

7 maires délégués

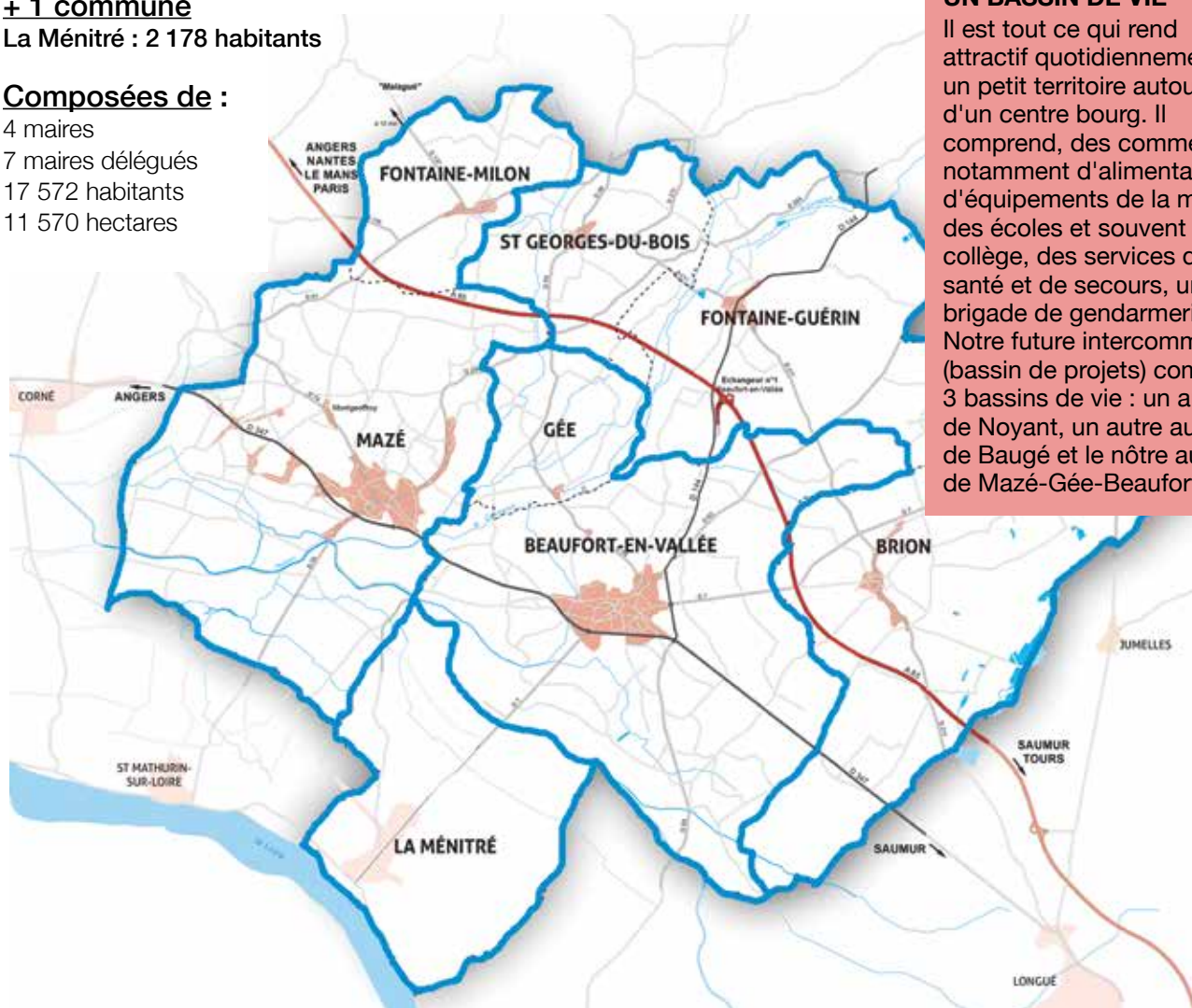
17 572 habitants

11 570 hectares

*Un bassin de vie (composé de quatre communes) qui aurait dû faire naître une seule **COMMUNE NOUVELLE** compacte et très attractive avec 17 572 habitants.*

Quatre communes : UN BASSIN DE VIE

Il est tout ce qui rend attractif quotidiennement un petit territoire autour d'un centre bourg. Il comprend, des commerces, notamment d'alimentation et d'équipements de la maison, des écoles et souvent un collège, des services de santé et de secours, une brigade de gendarmerie... Notre future intercommunalité (bassin de projets) comporte 3 bassins de vie : un autour de Noyant, un autre autour de Baugé et le nôtre autour de Mazé-Gée-Beaufort.

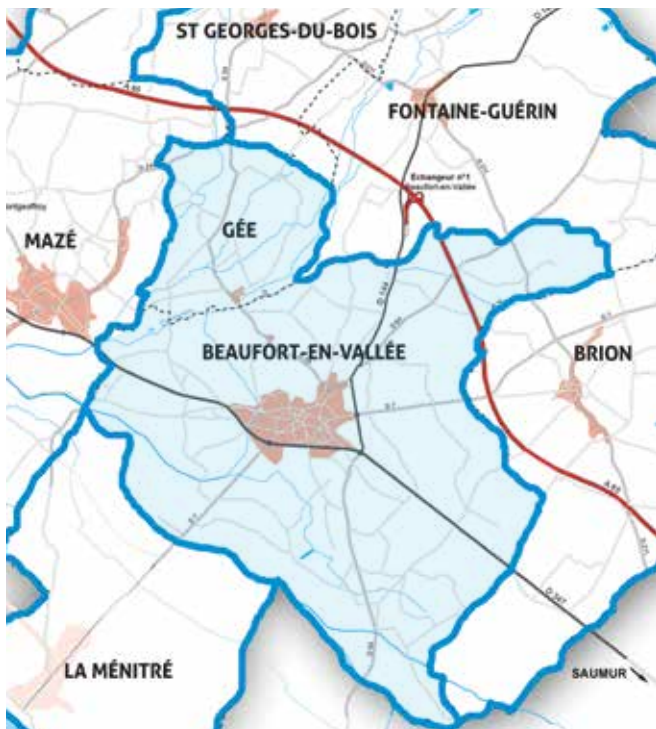


100 % des huit communes qui la composent sont sur le même bassin de vie quotidienne. Ce territoire sera composé au 1^{er} janvier 2016 de quatre communes : trois communes nouvelles et une commune isolée. Quatre qui n'auraient dû faire qu'une **COMMUNE NOUVELLE** compacte et très attractive avec 17572 habitants. **Les communes de Beaufort-en-Vallée et Gée vont continuer leurs démarches pour envisager avec leurs voisins de transformer l'actuelle communauté de quatre communes, au 1^{er} janvier 2016, en une seule commune nouvelle. C'est l'intérêt des 17 572 habitants de ce territoire.**

Beaufort-en-Vallée et Gée vers une commune nouvelle

Les deux communes ont élaboré une charte garantissant le respect de chaque commune historique en l'assurant de moyens pour y maintenir et aussi développer toute la vie actuelle, associative, artisanale, commerçante et culturelle.

Pour bénéficier du bonus de l'État, l'arrêté de la commune nouvelle doit être publié par la Préfecture avant le 31 décembre 2015. Beaufort-en-Vallée et Gée ont repoussé leur décision de s'unir jusqu'au dernier jour possible en espérant déjà un agrandissement de cette commune nouvelle.



Installation du nouveau conseil municipal samedi 9 janvier à 9h, salle du conseil au 1^{er} étage de la mairie de Beaufort-en-Vallée.

Aujourd'hui, Beaufort-en-Vallée c'est :

Population : 6607 habitants
 Superficie : 35,66 km²
 Densité : 161,4 habitants au km²
 Voirie : 87 km
 Maire : Jean-Charles Taugourdeau

Aujourd'hui, Gée c'est :

Population : 525 habitants
 Superficie : 6,38 km²
 Densité : 60 habitants au km²
 Voirie : 12,5 km
 Maire : Maryvonne Meignan

Situation :

A égale distance d'Angers et Saumur (28 km)
 Accès autoroute A 85 Angers-Tours à 4 km
 Angers Loire Aéroport à 23 km

Demain, notre commune nouvelle

sera composée de :

1 maire et 2 maires délégués
 40 conseillers municipaux
 10 adjoints
 6 commissions
 3 comités consultatifs.

La fiscalité à Beaufort-en-Vallée et Gée

	Beaufort-en-Vallée	Gée	Taux moyen	Beaufort-en-Vallée	Gée	lissage sur 12 ans* A partir de 2017
Taxe d'habitation	12,14%	14,76%	12,26% 6 623 800	1,0%	-16,9%	non
Base	6 312 000	311 800				
Produit	766 277	46 022	812 298			
Foncier bâti	22,88%	18,43%	22,72% 5 227 100	-0,7%	23,3%	non
Base	5 037 000	190 100				
Produit	1 152 466	35 035	1 187 501			
Foncier non bâti	40,21%	30,53%	39,01% 285 600	-3,0%	27,8%	possible**
Base	250 100	35 500				
Produit	100 565	10 838	111 403			
*lissage possible si le taux de la commune la moins imposée est inférieur ou égal à 80 % du taux de la commune la plus imposée						
**Décision des anciens conseils avant le 1er octobre N-1 pour une application l'année de la création						

Au 1^{er} janvier 2016

Une commune nouvelle, un nouveau nom...

Beaufort-en-Vallée et Gée ont souhaité prendre le nom de Beaufort en Anjou pour continuer à sensibiliser les communes voisines sur la pertinence et la logique de nous grandir. L'objectif étant de nous unir en une commune nouvelle composée des huit communes historiques de notre bassin de vie.

A défaut, il se pourrait qu'il soit vite nécessaire, dès 2016, que Mazé et Fontaine-Milon, Beaufort-en-Vallée et Gée, la Ménitré s'unissent en une commune nouvelle en capacité d'équilibrer le futur territoire intercommunal dont Baugé en Anjou serait la seule grosse commune. **Beaufort-en-Vallée et Gée s'unissent pour franchir la première étape de la réunification de notre territoire communautaire sur lequel nous vivons en harmonie quotidienne depuis 15 ans.**

Les conseils municipaux de Beaufort et de Gée croient unanimement à la reconstruction du territoire de la communauté de nos huit bourgs et villages en une seule commune nouvelle. Un mieux vivre pour chacun des 17 572 habitants, tous réunis, qui pourraient choisir son nom par référendum local.

2016,
Deux communes pour
un cœur de ville
Beaufort-en-Anjou - Commune nouvelle



Les conseils municipaux de Beaufort et Gée vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2016 !

Communiqué des conseils municipaux de Beaufort-en-Vallée et Gée
Directeurs de publication : Les maires de Gée et de Beaufort-en-Vallée
Impression : Loire impression Saumur - 02 41 67 40 41
Papier 100% PEFC - encres végétales - Tirage à 6700 ex. - Dépôt légal : décembre 2015

